

LES ``NIOUZES`` DE BROQUIES

Directeur de publication:
Jean-Luc CRASSOUS
Equipe éditoriale:
Alain AMIDIEU
Christian BRENGUES
Sylvie GENIEYS
Emeline TAURIAC

Mairie de BROQUIES
tel: 05 65 99 41 26
Mail: mairiebroquies@orange.fr

site web
www.broquies.fr

ETAT CIVIL

Décès

CASTANIE Albert
décédé le 1^{er} juillet (78 ans)

DURAND-GUITARD Maria
décédée le 12 juillet (84 ans)

FABRE Simone
Veuve PLATET
décédée le 14 juillet (94 ans)

BOUSQUET Pierre
décédé le 10 août (91 ans)

CAZOTTES Henriette
Veuve MATET
décédée le 1^{er} sept. (84 ans)

GLOSI Yvette
décédée le 11 sept. (94 ans)

BOCQUET Patrick
décédé le 24 sept. (70 ans)

GINESTE Josette
Veuve GALZIN
décédée le 30 sept. (96 ans)

La cantine communale: Comment ça fonctionne ?



Quelles sont les règles ?

Les règles relatives à la fixation des tarifs des repas dans les cantines scolaires sont contenues dans un décret qui date du 15 mai 2009. Que ce soit pour les élèves des écoles, pour les collégiens ou pour les lycéens, le décret stipule que c'est la collectivité de la ville ayant la charge de la restauration scolaire qui fixe les prix des repas. Ce texte précise la répartition des compétences ou des

responsabilités dans ce domaine et évite par conséquent toute confusion. Ainsi, la tarification des repas dans les écoles maternelles et les écoles primaires est du ressort des communes.

Quelle organisation et à quel prix ?

En règle générale, une mairie a deux possibilités pour assurer à ses administrés une restauration scolaire. La commune peut ainsi s'adresser à un organisme extérieur comme une maison de retraite, une société de restauration ou encore un traiteur. Une autre option est de faire appel à un service communal. Dans un cas comme dans l'autre, le repas est proposé aux enfants à un tarif qui prend en considération plusieurs paramètres. Il est tenu compte du transport, du coût de fabrication et bien sûr des matières premières utilisées. Pour connaître le prix final des repas, il faudra encore ajouter des frais supplémentaires liés notamment à l'entretien, à l'électricité, au personnel, etc.

Le service de restauration scolaire est-il obligatoire pour les communes ?

La réponse est non. Les communes ne sont pas tenues d'instaurer une cantine scolaire au sein des écoles, collèges et lycées. Chaque ville a le monopole de décider ou non de la mise en place de ce service, bien qu'il soit très largement répandu sur le territoire francilien.



Et à BROQUIES ?

Les repas

La Mairie a fait le choix de confier l'élaboration des repas de la cantine à l'EHPAD Le Relays. Le Relays propose un menu hebdomadaire affiché à l'école. Les repas sont préparés dans les cuisines de l'établissement le jour même, ils sont pris en charge par un employé communal et livrés au local cantine.

L'organisation

Véronique CRASSOUS gère la cantine, elle prépare la salle et les repas et en assure ensuite le nettoyage.

Elle récupère avec un employé communal et Christiane PUGGIONI les enfants à l'école pour les accompagner vers la cantine. Les repas sont ensuite servis avec l'aide de l'employé communal.

Les coûts (base 2021-2022)

Le repas est facturé 4€50 par le Relays, il faut ajouter à ce coût:

les heures de présence de Véronique (3 heures par jour de cantine),

la mobilisation de l'employé communal (1 heure 30),
les coûts associés au local (électricité, eau, produits ménager, etc.).

Le repas est facturé 3€50 aux familles.

La différence entre le coût réel et le prix facturé aux familles est pris en charge par la commune.



DANS CE NUMÉRO :

Retour sur le chemin de l'école	1
A table !	1
Les festivités de l'été	2
Premier vide grenier à la Cazotte	2
Nouvel EHPAD: Hors d'eau, hors d'air	3
Une grue dans la rue de la Callade	3
Opération cœur de village	3
La cantine: Comment ça marche ?	4

RETOUR SUR LE CHEMIN DE L'ECOLE

Jeudi 01 septembre, 37 élèves ont franchi le portail de l'école publique de Broquies.

C'est un très bel effectif réparti en 2 classes, 18 élèves dans la classe des Maternelles/CP avec Mme Paulhe Anne-Lise et 19 élèves dans la classe des CE/CM avec Mme Bru Mylène. Mme Puggioni Christiane, aide maternelle, est présente tout au long de la journée dans la classe des Maternelles/CP, et assure la garderie le matin dès 8h et le soir jusqu'à 18h30.

Mme Crassous Véronique s'occupe toujours de la cantine dans les nouveaux locaux situés au sous-sol de l'Agence Postale, et Mr Alvernhé Christian assure le ramassage scolaire.

Merci à toutes ces personnes pour leur bienveillance et la qualité de leur travail.

Les enfants étaient heureux et enthousiastes de reprendre les cartables et de retrouver leurs camarades. Nous accueillons cette année 2 nouvelles familles qui s'ajoutent aux 24 autres et nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous souhaitons une magnifique année scolaire à tous les enfants ainsi qu'à toute l'équipe.

Cherchez bien: les enfants vous écrivent un mot sur la photo...



A table !

Toujours les mêmes accompagnants, toujours la même bonne ambiance mais des locaux tout neufs pour accueillir les enfants. Les garages sous la poste sont devenus le local cantine. Finis les trajets quotidiens à travers le village pour rejoindre la salle polyvalente, mal adaptée et coûteuse en chauffage.

Désormais, des trajets plus courts à la fois pour les enfants comme pour la livraison des repas concoctés par LE RELAYS, et un petit espace pour se dégourdir les jambes avant la reprise des cours.

Terminée durant l'été, cette nouvelle salle dispose de toutes les commodités nécessaires et d'un chauffage par pompe à chaleur. Elle va s'enrichir des sourires et des rires des enfants pour se fabriquer une nouvelle histoire.

Le dicton du mois de septembre

A la sant Luc: lo grand truc , a la Sant Grat: lo grand patac, a Mar-teror: la flor, a Sant Martin: la fin

A la Saint Luc (18 octobre) le grand coup, à la Saint Grat (19 octobre) encore plus fort, à la Toussaint (1er novembre) la fleur, à la Saint Martin (11 novembre) la fin.

A l'intention des chasseurs de palombes, le proverbe indique les jours de passage des vols.

EN BREF

Réunion des associations

La réunion des associations s'est tenue le 9 septembre. Cette réunion a permis d'élaborer le planning d'utilisation des salles communales pour 2023, et de faire un point sur les animations prévues l'année prochaine.

Rappel: Le calendrier établi, les associations doivent maintenant réserver leurs salles sur le site internet de la Mairie

Les festivités de l'été

Après deux ans d'absence, le comité des fêtes de Broquiès, a été heureux de vous retrouver cet été pour ses manifestations.

Tout d'abord, avec le veau grillé au jardin public, qui a été une réussite, notamment avec 200 repas servis et une bonne ambiance qui a perduré tout au long de la soirée.



Ensuite vous êtes venu en nombre pour notre traditionnelle fête votive, qui a commencé très fort le vendredi soir, avec près de 500 repas servis à la sardinade et une très longue soirée animée par Dj alkalines.

Le samedi, le concours de pétanque en doublette a battu un record, avec 86 équipes. La soirée s'est elle aussi très bien déroulée.

Le dimanche, pour clôturer le week-end de fête, vous avez pu vous divertir, notamment avec l'exposition de voitures anciennes et le concours de pétanque. Le soir des plateaux repas ont été servis, le groupe NO RESO a mis une très bonne ambiance tout comme Pyramidal.



Pour toutes ces animations, nous tenons à vous remercier de votre présence qui nous est vitale, nous souhaitons remercier les collaborateurs, les sponsors et bénévoles de l'association, sans qui les animations ne pourraient pas perdurer.

Toute personne souhaitant rejoindre notre équipe est la bienvenue.

Le comité des fêtes de Broquiès.

Premier vide grenier de La Cazotte

Dimanche 4 septembre, la Cazotte s'éveille ce matin là dans les bruits de cintres et de vaisselle. Pour la première fois les places et ruelles du hameau voient s'installer un vide grenier. Tout le monde est enfin prêt: habitants, exposants, bénévoles. Autour du p'tit café chacun espère.

8h: c'est le coup d'envoi, les brocanteurs apparaissent en premier, puis la Cazotte s'est vue s'emplier de visiteurs de tout le canton et même plus loin. 10h30 voila les frites ! Les Amis de la Cazotte, pour animer l'évènement et offrir un beau moment de convivialité, ont fait appel à quelques armes secrètes... Jordi et sa Fritothèque, La délicieuse bière de Mathieu brassée dans son Astrolab et en bonus, quelques guitares et voix ont résonnées au pied du clocher. Le premier vide grenier commence à prendre des airs de braderie de Lille!. Toute la journée, les visiteurs et participants ont pu chiner, discuter, se rencontrer. Certains ont redécouvert le village de leur enfance, partageant souvenirs et anecdotes. D'autres pensaient juste venir faire un tour, et ont volontiers traîné dans les ruelles. La Cazotte ne se désemplira pas avant la fin de l'après-midi. Encore merci et bravo pour ce dimanche qui nous a rassemblé, à l'année prochaine, même jour, même heure même ambiance...

Amicalement Les Amis de la Cazotte



Nouvel EHPAD: hors d'eau hors d'air

Le chantier se poursuit sans encombre et dans le timing prévu. La charpente et la toiture ont été finalisées et les travaux se poursuivent avec les aménagements intérieurs: isolation, cloisons, gaines de ventilation, etc.



Si tout va bien, le nouveau bâtiment devrait être prêt pour l'hébergement des résidents en juillet 2023.

La deuxième tranche des travaux pourra alors débuter, elle permettra la restructuration du bâtiment ancien.



EN BREF

Arrêté municipal de voirie:

Fermeture des rues "Lou Caladou, La Callade et de l'Abattoir" Pour chantier de démolition du 07/09 au 31/12/2022

La savonnerie « Petit Grain » adapte ses horaires:

Lundi 9h -17h30
Mardi 9h -17h30
Jeudi 13h - 17h30
Vendredi 9h - 17h30

Ils pensaient que c'était impossible, alors ils l'ont fait: Une grue dans la rue de la Callade

Après une pose durant l'été, pour éviter les nuisances, le chantier de création de placettes et de démolition de maisons a repris et s'est déplacé: Il se situe à présent en haut de la rue de la Callade pour la démolition de trois maisons mitoyennes dans un espace bien plus exigu. Après le déplacement des réseaux, la grue est rentrée presque au « chausse pied » tant la rue est étroite...

Le très mauvais état des maisons à démolir et la proximité avec les maisons riveraines imposent des travaux uniquement à la main afin de préserver l'intégrité du reste du bâti.

Après la phase de démolition, le chantier va se poursuivre avec les aménagements des placettes. Le projet final a été présenté dans « Les Niouzes » de mars avec une esquisse des futures placettes. Les rues de la Callade, Lou Caladou et l'Abattoir sont fermées jusqu'à fin décembre pour ce chantier.



Top départ: Opération Cœur de village

Débutée il y a fort longtemps, La rénovation des réseaux et l'aménagement de la deuxième moitié du village va débuter. L'appel d'offre est en cours d'analyse, l'entreprise retenue et le montant des travaux seront connus sous peu.

Les travaux consistent en:

- l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public,
- la rénovation des réseaux de collecte des eaux pluviales et eaux usées,
- La rénovation des réseaux de distribution d'eau potable,
- La création d'un stockage d'eau pluviale et d'un réseau d'arrosage des espaces verts,
- Les aménagements de surface sur toute la zone concernée.

Un chantier qui va s'étaler sur au moins deux ans pour se terminer par la restructuration des espaces verts et le remplacement des toilettes publique du Ballat.